



La vaccination contre le tétanos a-t-elle un sens ?



La vaccination contre le tétanos a-t-elle un sens ? Aujourd'hui en Allemagne les médecins vérifient la protection du vaccin contre le tétanos après une lésion corporelle. Le ministère de la Santé n'accepte qu'un seul critère de protection : un taux d'anticorps suffisamment élevé dans le sang.

Chers téléspectateurs nous nous trouvons devant l'Institut Koch à Berlin pour nous poser la question : La vaccination contre le tétanos a-t-elle un sens ?

Aujourd'hui en Allemagne les médecins vérifient la protection du vaccin contre le tétanos après une lésion corporelle. Le ministère de la Santé n'accepte qu'un seul critère de protection : un taux d'anticorps suffisamment élevé dans le sang. C'est ainsi qu'on appelle le taux d'analyse des anticorps dans le sang. Mais plusieurs publications de l'Institut Robert-Koch (RKI), l'autorité de protection contre les épidémies en Allemagne, montrent qu'il y a eu plusieurs cas de tétanos malgré des taux d'anticorps suffisamment élevés. D'autre part des études ont montré qu'en Allemagne 50% de la population a un taux d'anticorps insuffisant et que d'autre part on ne constate que très peu de cas de tétanos. Il semblerait que le niveau du taux d'anticorps n'est pas un facteur déterminant pour la protection contre le tétanos. Mais les statistiques prouvent que le grand progrès dans le combat contre la maladie du tétanos a été atteint grâce à une meilleure hygiène et un bon nettoyage des plaies. Le rapport de l'Institut Robert-Koch indique que les bactéries du tétanos sont sensibles à la lumière et à l'oxygène. Autrement dit, des blessures superficielles qui sont exposées à la lumière et à l'air, ne risquent pas d'être infectées par le tétanos. Même les plaies plus profondes qui sont bien irriguées ne sont pas inquiétantes selon le RKI car l'oxygène contenu dans le sang détruit les bactéries du tétanos. Dans les pays avec un standard d'hygiène élevé cette maladie est quasi inexistante et cela est confirmé par les chiffres suivants : Au cours des 30 dernières années en Allemagne pas un seul enfant n'est décédé du tétanos, bien que 315 000 enfants n'aient pas été vaccinés. En une année moins de 20 personnes tombent malades du tétanos et seulement 5 en meurent. Cela montre que des facteurs importants tels que le niveau d'hygiène empêchent d'être infecté par le tétanos sans pour autant être vacciné.

Le Dr Johann Loibner, médecin qui informe sur la vaccination, dit : « Au 19ème siècle déjà le naturaliste et philosophe Sir Alfred Russel Wallace a expliqué que les vaccins sont une violation des droits de la personne. Ainsi une vaccination obligatoire est quelque chose de dictatorial, de totalitaire qui depuis longtemps n'a plus sa place à l'époque moderne des droits de l'homme. »

Diffusez vous aussi ces informations et aidez ainsi à rendre la population consciente du fait que la vaccination obligatoire est un acte lourd de conséquences sur les droits de la personne.

de büp./ar.

Sources:

www.impfkritik.de/tetanus | Grafik in "impf-report",,

Cela pourrait aussi vous intéresser:

#Vaccination-fr - oui ou non ? Faits et arrière-plans - www.kla.tv/Vaccination-fr

Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...



- ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
- peu entendu, du peuple pour le peuple...
- des informations régulières sur www.kla.tv/fr

Ça vaut la peine de rester avec nous!

Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter: www.kla.tv/abo-fr

Avis de sécurité:

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

Alors mettez-vous dès aujourd'hui en réseau en dehors d'internet!

Cliquez ici: www.kla.tv/vernetzung&lang=fr

Licence:  *Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d'utiliser notre matériel avec l'attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte. Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n'est autorisé qu'avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.